

Bibliothèque numérique

medic@

Marey, Etienne-Jules. - Sur la  
bicyclette

In : *Bulletin de l'Académie de  
médecine, 1894, 3ème série,  
tome XXXII, p. 278-280*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)  
Adresse permanente : <http://www.biium.univ-paris5.fr/histmed/medica/cote?marey033>

constater. Elle ne sera plus, pour les infortunés qui en sont atteints, la source de douloureuses épreuves et de vexations continues. On les jugeait souvent fort mal, sans connaissance de cause, et ils étaient accusés d'imposture ou de simulation.

J'estime que les conclusions du D<sup>r</sup> van der Stok sont très justes et je propose de lui adresser des remerciements et de déposer honorablement son travail aux Archives.

— Les conclusions du présent rapport, mises aux voix, sont adoptées.

#### Discussion.

##### *Sur la bicyclette (1).*

M. MAREY : Il est incontestable que la bicyclette, pour le même résultat obtenu, dépense moins de travail que la marche, car il n'y a pas à soulever à chaque pas le centre de gravité du corps; je crois qu'on peut autoriser ce mode de locomotion, qui a de grands avantages, à tous les âges, sauf vice de conformation du sujet. Il force les jeunes gens à faire du travail musculaire et un travail intéressant: j'y insiste, car c'est là l'écueil de la gymnastique, dont les exercices ennuent la plupart des jeunes gens. La bicyclette, au contraire, leur permet le transport en commun et les amuse.

L'inconvénient, c'est que, comme tout exercice, la bicyclette ne prépare l'action que de certains muscles. En outre, je ne crois pas que la construction actuelle soit favorable à l'obtention maxima de la force dépensée. La sellette est souvent fort en arrière des pédales; et de là une attitude déplorable pour le sujet, plié en deux. Je crois, et j'ai fait quelques expériences sur ce point, qu'il faudrait placer la sellette juste au-dessus des pédales. Je n'insiste pas, car je ne suis pas un praticien de la bicyclette.

M. VERNEUIL : Je suis très heureux que M. Marey apporte aux idées que j'ai défendues l'appui de sa haute compétence physiologique et affirme, lui aussi, que l'attitude du bicycliste est absolument antiphysiologique. En outre, il est certain qu'on n'utilise pas tous les muscles, par exemple ceux des gouttières sacro-lom-

(1) Voir page 260.

baires restent inactifs. C'est là la grande supériorité d'exercices tels que la natation, la marche.

M. MAREY: Actuellement, on fabrique des tricycles où on fait travailler à la fois les bras et les jambes. De la sorte, c'est un exercice charmant, pas fatigant, et on obtient une très grande vitesse.

M. GARIEL: Les bicyclistes ne sont pliés en deux que quand ils se tiennent mal; en effet, ici nous ne parlons pas des professionnels; les bicyclistes ordinaires ne doivent pas se courber. M. Verneuil dit que les muscles des membres supérieurs ne travaillent pas: j'estime que c'est une erreur. Ils travaillent beaucoup si on tire solidement sur le guidon.

M. VERNEUIL: Je n'ai parlé que des masses sacro-lombaires.

M. GARIEL: Ces muscles fonctionnent si on ne se tient pas courbé.

M. VERNEUIL: Regardez les bicyclistes: 95 p. 100 sont pliés en deux.

M. GARIEL: Ce n'est pas la faute de l'appareil.

M. HALLOPEAU: Je suis fort heureux de voir M. Marey penser, comme moi, que la bicyclette sur terrain plat est, à allure modérée, moins fatigante que la marche. J'ajouterais que les muscles qui servent à monter les côtes ne sont pas les mêmes que ceux qui travaillent en terrain plat; il y a là un entraînement à part. Quant à l'attitude, je ne suis pas convaincu par les objections de nos collègues et je continue à penser que l'inflexion en avant du tronc a son utilité; j'en ai pour témoin la grande expérience des professionnels qui arrivent tous à se tenir ainsi; s'ils le font, c'est qu'ils y trouvent avantage.

M. MAREY: Cette question mériterait d'être étudiée scientifiquement.

M. WEBER: L'Académie pourrait s'étonner de me voir prendre la parole dans une discussion comme celle-ci, si mon but n'était pas simplement de rappeler ce que nous observons chez les animaux.

Les chevaux destinés à prendre part aux courses de vitesse y sont préalablement préparés par l'entraînement. Les uns sont exercés pour les courses au galop, les autres pour les courses au trot. Il est bien entendu que pendant ces deux exercices préparatoires, ce ne sont pas les mêmes muscles qui sont mis en action, de sorte qu'après un certain temps, il arrive que les chevaux entraînés pour le galop perdent une partie de leur aptitude à trotter bien et vite, de même que ceux entraînés pour le trot deviennent de mauvais galopeurs.

De sorte que jugeant par analogie, on serait peut-être en droit de se demander si l'entraînement, en vue du sport en question, n'aurait pas pour résultat de diminuer certaines autres aptitudes. Et si par exemple de très bons bicyclistes ne pourraient pas devenir de très médiocres marcheurs.

C'est là un point de la question qui a été soulevé par M. Marey et auquel, pour ma part, il me semble qu'il convient d'attacher une certaine importance.

M. LE PRÉSIDENT, prenant en considération le vœu exprimé par M. Marey, propose et nomme, pour étudier la question, une Commission composée de MM. Marey, Gariel et Hallopeau.  
(*Adopté.*)

#### Lecture.

M. Guermonprez (de Lille) donne lecture d'un travail sur l'usage des éponges en chirurgie. — (M. LE PRÉSIDENT : M. Guermonprez m'ayant exprimé le désir que son travail ne soit pas soumis à une Commission, le mémoire sera déposé aux Archives.)

— A quatre heures, la séance est levée.

*Le Secrétaire perpétuel, BERGERON.*

*L'Éditeur-Gérant : G. MASSON.*

Paris. — Imprimerie de la Cour d'appel, L. MARETTEUX, directeur, 1, rue Cassette.